

ACTE 2, FIN DE L'EPISODE.....



INDEMNITE FORFAITAIRE DEGRESSIVE !!!

Suite à la réunion du 20 juillet dernier (ref tract IFD Juillet), le projet décret visant à supprimer IFD a été présenté au Comité Technique Ministériel du 14 septembre.

Après plusieurs mois de discussions, NOTRE SYNDICAT a obtenu, lors de la réunion du 20 juillet 2017, un nouveau dispositif dégressif plus favorable à nos collègues. Ce dispositif transitoire évite que nos collègues soient trop impactés financièrement par cette suppression devenue obligatoire par l'entrée en vigueur du RIFSEEP

C'est pourquoi, NOTRE SYNDICAT n'a pas accepté ce projet de décret en CTM à contrario de la CFDT.



INDEMNITE FORFAITAIRE DEGRESSIVE !!!

Lors de la réunion du 10 avril dernier, l'Administration avait annoncé l'arrêt de l'IFD versée aux contrôleurs. Un dispositif dégressif de versement devait être mis en place sur 7 ans quelque soit le grade.

NOTRE SYNDICAT S'EST OPPOSÉ À CE DISPOSITIF QUE NOUS JUGERONS INACCEPTABLE.

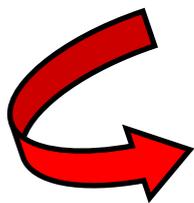
Après plusieurs discussions, NOTRE SYNDICAT a obtenu, lors de la réunion du 20 juillet 2017, un accord de principe de la part de la DRH du ministère sur un nouveau dispositif dégressif plus favorable à nos collègues.

une dégressivité de l'extinction de l'IFD sur le modèle suivant :
13 ans pour les classes normales
9 ans pour les classes supérieures
5 ans pour les classes exceptionnelles

Nous continuerons de suivre ce dossier dans l'intérêt individuel de chacun. Vous pouvez compter sur nous !

FO PRÉFECTURES ET DES SERVICES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR *Au plus proche de vous !!!*

01-40-07-62-91 (ou 92 ou 93) fo.prefectures@interieur.gouv.fr <http://www.fo-prefectures.com>



une dégressivité de l'extinction de l' I.F.D sur le modèle suivant :

- 13 ans pour les classes normales
- 9 ans pour les classes supérieures
- 5 ans pour les classes exceptionnelles

Faites confiance à FORCE OUVRIÈRE

le seul syndicat qui vous défend vraiment !!!

FO PRÉFECTURES ET DES SERVICES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Au plus proche de vous !!!

FSMI
FORCE OUVRIÈRE
Fédération de Syndicats du Ministère de l'Intérieur

Syndicat National FO des Personnels de Préfecture et des services du Ministère de l'Intérieur



01-40-07-62-91 (ou 92 ou 93)



fo-prefectures@interieur.gouv.fr



<http://www.fo-prefectures.com>

